



Association québécoise
des organismes de
coopération internationale

**POUR L'AUGMENTATION DU FINANCEMENT
DU PROGRAMME QUÉBEC SANS FRONTIÈRES**

**Mémoire présenté au ministre des Finances du Québec
Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2024-2025**

22 janvier 2024

TABLE DES MATIÈRES

▪ Introduction	p. 3
▪ Les OCI québécois, des acteurs clés de la solidarité et de la coopération internationales	p. 4
▪ Le réseau des OCI en quelques chiffres	p. 5
▪ Québec sans frontières, un programme phare	p. 6
▪ Les OCI, des organismes d'action communautaire autonome	p. 8
▪ Portrait du financement	p. 10
▪ Vers un financement à la hauteur des apports des OCI : nos demandes	p. 11
ANNEXE	p. 12

INTRODUCTION

Créée en 1976, l'[Association québécoise des organismes de coopération internationale](#) (AQOCI) regroupe 74 organismes de coopération et de solidarité internationales (OCI) situés dans 14 régions du Québec qui œuvrent, à l'étranger et localement, pour un développement durable et humain. Elle a pour mission de promouvoir et soutenir le travail de ses membres ainsi que leurs initiatives en faveur de la solidarité internationale.

Le rayonnement du Québec dans le monde découle de 50 ans de solidarité et de coopération. Les OCI québécois sont actifs dans 112 pays en Afrique, en Amérique latine, en Asie, dans les Caraïbes, plus particulièrement en Haïti, et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA). Ils ont tissé des liens avec des milliers d'ONG avec lesquelles ils ont réalisé des partenariats basés sur leurs expertises multiples : développement économique ; renforcement du pouvoir des femmes et des jeunes ; environnement et changements climatiques ; agriculture et souveraineté alimentaire ; santé ; éducation... De plus, ils offrent annuellement une programmation diversifiée d'activités d'éducation à la citoyenneté mondiale (ECM). Ces activités visent à sensibiliser la population québécoise aux objectifs de développement durable et à la solidarité internationale, tout en favorisant l'acquisition de connaissances, de valeurs et de comportements qui contribuent à la mise en place d'un monde plus juste, durable et équitable. Ils animent nombre d'activités dans les établissements d'enseignement, soit les écoles, les cégeps ou les universités, ainsi que dans divers lieux de divertissement comme les bibliothèques, les musées, les festivals, de même que dans les milieux de travail et autres.

Le nouveau programme Québec sans frontières (QSF), lancé par le ministère des Relations internationales et de la Francophonie du Québec (MRIF) en mai 2021, a été accueilli avec enthousiasme par les OCI. Il comporte une importante réforme qui propose un financement davantage axé à l'appui à la mission. Ainsi, ce programme contribue à une plus grande stabilité et à une meilleure continuité. Dans un monde en profond changement, ce programme permet aux OCI d'agir avec plus de souplesse. Ils peuvent adapter plus facilement et rapidement leurs projets aux besoins des communautés dans les pays du Sud avec lesquelles ils ont développé des partenariats de longue date. La prévisibilité accrue de leur financement favorise une planification à moyen terme du déploiement de leur action, incluant leurs activités d'ECM qui visent la population québécoise. Le volet 2 de ce programme — Soutien aux projets ponctuels — est également essentiel, car il permet aux OCI de répondre à des besoins spécifiques, pour réaliser un projet pilote, pour développer une expertise ou une nouvelle collaboration avec un partenaire local, québécois ou international, ou encore pour amorcer un nouveau partenariat international.

Au nom des membres de l'AQOCI, nous désirons porter à l'attention du ministre des Finances du Québec la nécessité de maintenir ce programme et d'augmenter significativement l'enveloppe budgétaire destinée au QSF.

LES OCI QUÉBÉCOIS, DES ACTEURS CLÉS DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COOPÉRATION INTERNATIONALES

Pour les OCI, la solidarité et la coopération internationales sont indissociables.

- La **solidarité internationale** désigne les actions de différents acteurs contre des inégalités et des injustices à divers niveaux afin de les résoudre ou de les combattre et pour contrer les déséquilibres de pouvoir. La solidarité internationale se fonde sur une relation réciproque de collaboration axée sur l'engagement des personnes, des collectivités et des organismes (OCI et ONG partenaires). Elle ne se limite pas seulement aux activités traditionnellement liées à la coopération internationale.
- Basée sur une relation de réel partenariat, la **coopération internationale** intègre les initiatives de soutien aux actions que mènent les populations qui s'attaquent aux causes profondes de la pauvreté, des oppressions, de l'exploitation, des discriminations et des inégalités. Ses champs sont divers et peuvent inclure les projets et les programmes menés par des OCI ainsi que l'assistance technique et l'action humanitaire.

La solidarité et la coopération internationales visent le respect des droits des femmes et de l'égalité des genres, des droits humains et la protection de l'environnement. Elles contribuent à l'amélioration des conditions de vie des populations, des relations entre les pays, ainsi qu'à la paix dans le monde.

La solidarité et la coopération internationales favorisent le féminisme et s'opposent au racisme et au colonialisme.

Les OCI s'emploient à promouvoir et à défendre les droits humains, notamment les droits à l'éducation, de jouir du meilleur état de santé possible, à l'alimentation, au travail décent, à la sécurité économique, à la citoyenneté et à la pleine participation à la vie démocratique, de vivre dans un climat exempt de violence et à un environnement sain. Ces droits sont interdépendants et supposent la dignité et les libertés fondamentales de toutes personnes, peu importe leur statut, et dans toute leur diversité. Ils incluent également la prise en compte des besoins et des aspirations des populations les plus vulnérabilisées et les plus marginalisées.

La défense des droits des femmes interpelle également les OCI, car la discrimination envers les femmes et les filles reste présente dans tous les domaines de la société et résulte très souvent de normes et de traditions sexistes qui perdurent malgré certaines avancées sur le plan légal. À travers le monde, les femmes vivent davantage dans la pauvreté que les hommes. Elles sont moins scolarisées, souffrent davantage de la faim et sont sous-représentées dans les instances décisionnelles à tous les niveaux. Les effets de la pauvreté sont plus marqués pour les femmes et les filles étant donné les stéréotypes sur le rôle des hommes et des femmes et la division sexuelle du travail qui en découle ; la responsabilité disproportionnée des femmes pour les tâches familiales au sein des

ménages ; l'inégalité d'accès aux ressources productives et la marginalisation des femmes dans la prise de décisions à tous les niveaux. De même, en raison de leur statut subordonné dans les sociétés, les femmes et les filles sont davantage affectées par les catastrophes naturelles et les crises humanitaires.¹

Les OCI s'efforcent de rééquilibrer les rapports inégaux en favorisant l'établissement de partenariats axés sur la concertation, la participation, l'écoute et le respect afin de contribuer à la mise en place d'un réel principe d'égalité entre les acteurs du Nord et du Sud.

Et, au Québec, les OCI mènent de nombreuses activités d'ECM qui incluent des activités de sensibilisation du public, de formation, de recherche, de mobilisation et de plaidoyer. L'ECM vise notamment à sensibiliser la population québécoise aux objectifs de développement durable (ODD)² et à la solidarité internationale, tout en favorisant l'acquisition de connaissances, de valeurs et de comportements qui contribuent à la mise en place d'un monde plus juste, durable et équitable.

LE RÉSEAU DES OCI : DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES IMPORTANTES AU QUÉBEC

Même si leur mission est axée en grande partie vers l'international, la centaine d'OCI présents au Québec déploient également un grand nombre d'activités dans 14 régions du territoire et contribuent de façon significative à l'économie de la province. L'« Étude sur les retombées économiques de la solidarité internationale au Québec » produite par la firme Raymond Chabot Grant Thornton en 2022³ fournit d'ailleurs plusieurs chiffres permettant d'illustrer cette contribution.

D'abord, l'impact économique annuel découlant des activités de la solidarité internationale s'élève en moyenne à 142,9 M\$ en valeur ajoutée au PIB et ces activités ont généré des recettes fiscales annuelles de 33,1 M\$ au gouvernement du Québec durant la période allant de 2017 à 2021. Pendant cette même période, les dépenses réalisées au Québec par les OCI ont été en moyenne de 189,4 M par année et leurs

¹ Réf. : AQOCI « Politique Droits des femmes et égalité des genres », adoptée en 2013 et actualisée en 2020 : https://agoci.qc.ca/wp-content/uploads/2020/03/pdf_agoci_politique_efh_vf-web.pdf

² Les 17 objectifs de développement durable (ODD) ont été adoptés par les Nations Unies en 2015. Ils sont un appel à l'action de tous les pays afin de créer un monde sûr, exempt de pauvreté, de famines et de conflits, qui devrait garantir l'accès à un enseignement de qualité et à une couverture sanitaire universelle, à un travail décent, la réalisation de l'égalité des genres et le renforcement du pouvoir des femmes et des filles, ainsi que la fin de la dégradation de l'environnement d'ici 2030.

³ Raymond Chabot Grant Thornton. 2022. « Étude sur les retombées économiques de la solidarité internationale au Québec ». En ligne : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/relations-internationales/publications-adm/autres-publications/RA-rapport-etude-economique-solidarite-internationale.pdf>.

activités ont permis de soutenir annuellement 1163 emplois directs et 490 emplois indirects. Les OCI ont aussi mobilisé 6 348 bénévoles — incluant des coopérant-es volontaires — annuellement entre 2017 et 2020 (avant la pandémie).⁴

Aussi, le financement du MRIF a un effet de levier et contribue à générer des retombées économiques importantes. En effet, 48 % des OCI affirment que le soutien octroyé par le MRIF a eu un effet de levier pour obtenir du financement supplémentaire auprès d'autres sources publiques et privées. Et chaque dollar octroyé par le MRIF aux OCI contribue à générer près de 15 \$ de retombées économiques, soit une contribution au PIB de 103 M\$ annuellement pour un financement d'environ 7 M\$.

Enfin, les subventions octroyées par le MRIF représentent une part importante du financement de plusieurs OCI et ce soutien a permis, seulement pendant la période de 2016 à 2021, de réaliser 108 projets dans les pays partenaires, principalement en Afrique francophone, en Amérique latine et aux Antilles ; de soutenir 27 projets d'action humanitaire d'urgence lors de crises ou de catastrophes ; et de permettre à 932 jeunes de vivre une expérience de volontariat international (court terme).⁵

Quant au travail d'ECM au Québec entre la période de 2017 à 2020, 1 158 activités éducatives de sensibilisation financées par le MRIF ont généré 7 094 713 participations⁶.

QUÉBEC SANS FRONTIÈRES, UN PROGRAMME PHARE

L'AQOCI a collaboré étroitement avec le ministère pour l'élaboration de ce nouveau programme. Une collaboration fructueuse à l'exemple des nombreuses années de partenariat établi entre l'équipe de la Solidarité internationale du ministère et celle du secrétariat de notre association. Soulignons que plusieurs préoccupations des OCI présentées lors des consultations qui ont précédé l'élaboration de ce programme renouvelé ont été prises en compte.

QSF est un programme de solidarité internationale. « Il contribue à l'effort international de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, dans une perspective de développement durable, de droits de la personne, incluant l'égalité entre les femmes et les hommes, et

⁴ Le nombre de bénévoles correspond au total recensé auprès des 62 OCI qui ont répondu à l'enquête. Comme on compte une centaine d'OCI au Québec, le nombre total de bénévoles est certainement beaucoup plus élevé.

⁵ Raymond Chabot Grant Thornton. 2022. « Étude sur les retombées économiques de la solidarité internationale au Québec ». En ligne : <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/relations-internationales/publications-adm/autres-publications/RA-rapport-etude-economique-solidarite-internationale.pdf>

⁶ MRIF, Programme d'Éducation à la citoyenneté mondiale 2017-2018 à 2019-2020 — Portrait final

d'autonomisation des femmes. »⁷ Il combine les initiatives financées par les programmes antérieurs du MRIF, soit « Québec sans frontières » (QSF) 1995-2020, le « Programme québécois de développement international » (PQDI) 1997-2020, et le « Programme d'éducation à la citoyenneté mondiale » (PECM) 2017-2020. Il comprend deux volets :

- Volet 1 Soutien à la mission globale des organismes de coopération internationale ;
- Volet 2 Soutien aux projets ponctuels pour la réalisation d'un projet pilote, pour développer une expertise ou une collaboration avec un partenaire.

Le programme QSF comporte de nombreux impacts et avantages :

Pour le Québec :

- Une visibilité accrue du Québec à l'international par l'entremise de ce programme reconnu pour ses valeurs, sa couleur et ses projets.
- La création de liens entre citoyen·nes du Québec et de plusieurs pays du monde par le biais d'échanges interculturels et d'apprentissages réciproques.
- Des citoyen·nes engagé·es qui font rayonner la solidarité internationale et qui posent des actes concrets pour un monde plus durable, dans toutes les régions du Québec.
- Une diffusion de l'expertise technique et professionnelle du Québec à l'échelle du monde.

Pour les OCI :

- Le développement d'une expertise et d'un réseau solide qui s'appuie sur plus de 25 ans d'existence de divers programmes soutenus par le ministère.
- Une concertation entre OCI axée sur l'entraide et le partage de pratiques, d'outils et d'informations pertinentes. Des OCI ont mis de l'avant des actions conjointes au Québec et à l'international.
- L'harmonisation des pratiques de gestion des risques en matière de sécurité.

Pour les volontaires :

- L'enrichissement du cheminement personnel et professionnel des participant·es — particulièrement des jeunes — par l'apprentissage de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être en s'intégrant à un milieu d'accueil et en contribuant à une initiative de développement local.
- L'engagement dans un parcours d'éducation à la citoyenneté mondiale, permettant de rehausser les compétences socioémotionnelles et interpersonnelles, contribuer au développement de relations plus saines, inclusives et pacifiques au sein des communautés et stimuler et renforcer l'engagement social et citoyen.
- Le développement de compétences transversales et professionnelles, spécialement pour les jeunes qui acquièrent une première expérience reconnue au sein des OCI et qui peut constituer une porte d'entrée dans le réseau.

⁷Québec sans frontières, MRIF : <https://www.quebec.ca/gouvernement/relations-internationales/solidarite-internationale/quebec-sans-frontieres>

- La valorisation de l'expertise et le savoir-faire des personnes volontaires plus âgées et expérimentées.

Pour les communautés et ONG partenaires des OCI :

- Un appui à leurs projets élaborés pour répondre aux besoins identifiés par les communautés elles-mêmes.
- Un appui à l'économie locale en faveur de l'inclusion des femmes, des jeunes et des personnes marginalisées. Plusieurs projets sont axés sur l'égalité entre les femmes et les hommes, la protection de l'environnement, l'éducation et la lutte contre les changements climatiques, l'innovation et la gouvernance.
- Une occasion de partager et de transférer leurs expertises dans une perspective de réciprocité tant Sud-Sud que Sud-Nord.

LES OCI, DES ORGANISMES D'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME

Les OCI sont des organismes d'action communautaire qui participent activement au mouvement social engagé envers la justice sociale en alliance avec d'autres organismes de ce milieu. Bon nombre d'OCI sont bien ancrés dans le milieu communautaire avec lequel ils collaborent, non seulement au niveau des enjeux de solidarité internationale, mais aussi au niveau des enjeux locaux. Ils participent activement à des tables régionales, à des comités sectoriels ainsi qu'à des coalitions dans leurs régions respectives.

Actifs dans de nombreuses régions du Québec, les OCI favorisent la participation citoyenne en proposant diverses structures démocratiques (conseil d'administration et divers groupes de travail) et en présentant une vaste programmation d'activités d'ECM⁸ qui visent l'édification d'un monde égalitaire, juste, équitable, inclusif, durable, solidaire et pacifique. Soulignons que de nombreuses activités d'ECM offertes par les OCI s'adressent particulièrement au milieu scolaire, dont plusieurs répondent aux objectifs d'apprentissage de certains cours du Programme de formation de l'école québécoise du ministère de l'Éducation, tel le nouveau programme Culture et citoyenneté québécoise. Ces activités, en lien avec des thématiques telles les droits des femmes, l'écocitoyenneté, les inégalités sociales ou la réalité des personnes immigrantes, contribuent à permettre

⁸ « L'Éducation à la citoyenneté mondiale (ECM) est une réponse à l'urgence d'agir face aux enjeux locaux et globaux. Elle se fonde sur la reconnaissance de l'interdépendance des peuples et du vivant ; l'engagement individuel et collectif pour la défense des droits des femmes, des droits humains et envers l'environnement ; et sur l'affirmation que nous sommes toutes et tous responsables du monde. L'ECM permet de comprendre les causes structurelles des rapports de pouvoir qui créent des injustices et des inégalités. C'est un ensemble de connaissances et de pratiques qui promeut la prise de conscience et la solidarité. Elle privilégie l'action en réciprocité avec les personnes et les communautés dans une perspective de coconstruction de savoir-être et de pouvoirs d'agir. Par l'engagement, la sensibilisation, la mobilisation, le plaidoyer et le partage d'expériences, les personnes apprenantes deviennent des actrices de changement pour l'édification d'un monde égalitaire, juste, équitable, inclusif, durable, solidaire et pacifique. » Définition adoptée par les membres de l'AQOCI, lors de l'assemblée générale 2019.

aux jeunes de développer leurs connaissances, leur analyse et leur esprit critique sur des enjeux sociaux, économiques et environnementaux contemporains et d'être outillés pour assumer leur citoyenneté et leur plein potentiel. Par le biais de démarches éducatives participatives, elles offrent des opportunités d'apprentissage significatives et structurantes aux jeunes pour favoriser le vivre ensemble et la poursuite du bien commun.

Soulignons que près d'une dizaine d'OCI sont devenus des pôles de référence régionale par leur apport spécifique telles l'organisation d'une vaste programmation d'activités d'ECM, la réalisation de stages d'initiation à la solidarité internationale ou la mise en œuvre de projets de coopération internationale. Cet enracinement a favorisé le développement de nombreux partenariats dans leur milieu. De plus, ils sont reconnus comme la référence en matière d'enjeux internationaux par leurs médias régionaux.

L'AQOCI est membre du **Regroupement québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)**, un réseau de 70 regroupements et organismes nationaux, qui rejoint 4 000 organismes d'action communautaire autonome (ACA) dans toutes les régions du Québec. Le RQ-ACA collectivise les enjeux respectifs, tout en défendant les missions uniques des différents secteurs. Le Regroupement compile et analyse les besoins financiers des organismes d'ACA et a déterminé les seuils planchers constituant le minimum nécessaire pour appuyer leur mission globale. Ces seuils planchers communs incluent les frais généraux (infrastructure de base et ressources humaines) ainsi que les frais liés à la réalisation de la mission globale, incluant les activités liées à la vie associative. Pour 2022, le RQ-ACA calcule pour les ressources humaines 3 postes à temps plein à 31,13 \$ l'heure, soit 73 043 \$ annuellement incluant les avantages sociaux, et 146 086 \$ pour les autres frais (loyer, dépenses d'activités, frais pour la vie associative, etc.), pour un total de 365 214 \$.

À titre indicatif, si on appliquait ce calcul de seuil plancher au Volet 1 d'appui à la mission de QSF pour les 74 OCI membres de l'AQOCI, cela totaliserait 27 025 835 \$.

La solidarité internationale : un secteur négligé du Plan d'action en action communautaire 2022-2027

Il importe de souligner que les OCI n'ont pas bénéficié de l'augmentation du financement qui a accompagné le dépôt, en mai 2022, du « Plan d'action gouvernemental en action communautaire 2022-2027 : engagés pour nos collectivités. »⁹ Ce nouveau plan d'action présentait une augmentation du financement gouvernemental de 1,1 milliard de dollars investis sur cinq ans pour mettre en œuvre d'importantes mesures dans le but de mieux soutenir les organismes communautaires, particulièrement leur mission globale.

⁹ Gouvernement du Québec « Plan d'action gouvernemental en action communautaire 2022-2027 : engagés pour nos collectivités. », 2022 : <https://www.mtess.gouv.qc.ca/sacais/action-communautaire/plan-action.asp>

Soulignons qu'avec un financement de 6 507 230 \$ de QSF pour 2023-2024, le secteur de la solidarité internationale est un des regroupements membres du RQ-ACA qui n'est certes pas financé à sa juste valeur.

PORTRAIT DU FINANCEMENT

Seuls 25 organismes ont obtenu un financement à la mission globale. Or, ce type de financement est une priorité incluse dans le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027. Notre association regroupe la très grande majorité des OCI québécois, soit 74 OCI. De très nombreux organismes espèrent toujours un financement à la mission pour consolider et pérenniser leur action.

Soulignons aussi que le taux de refus aux projets présentés dans le volet 2 du QSF est très élevé. Seuls 19 projets sur les 43 présentés ont été sélectionnés lors de 2 appels à projets.

Enfin, précisons que l'enveloppe budgétaire impartie au financement des OCI est sensiblement la même depuis de nombreuses années. Bien que des crédits additionnels aient été accordés au programme QSF au cours des dernières années, ceux-ci sont toutefois non récurrents.

Par ailleurs, les taux d'inflation, qui ont atteint l'an dernier des sommets, affectent grandement la réalisation de nos actions de solidarité internationale au Sud et nos activités d'ECM au Québec. Indexer le financement à la mission globale de tous les organismes financés selon la hausse des coûts de fonctionnement permettrait de maintenir un même niveau d'action.

VERS UN FINANCEMENT À LA HAUTEUR DES APPORTS DES OCI, NOS DEMANDES

Le maintien d'un financement à la mission, un incontournable selon le Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire

« Ces recommandations s'appuient sur le constat selon lequel les organismes communautaires ont besoin d'un soutien financier stable, récurrent et substantiel pour être efficaces et assurer la mise en œuvre et la mise à jour de leurs activités. Un tel soutien financier contribue, du même coup, au maintien et au développement de leur expertise. »¹⁰

¹⁰ Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027, p. 33

En 2021-2022, l'AQOCI a mené une enquête afin d'évaluer les besoins des OCI ayant obtenu un financement dans le cadre du QSF. Voici quelques commentaires recueillis :

- **La majorité des OCI considèrent que le financement à la mission répond clairement à leurs besoins.** « Le nouveau mode de financement à la mission est très important pour nous, car il va nous aider à réaliser notre mission principale, à continuer à faire de l'éducation du public, et à soutenir nos partenaires à l'international. » « Il représente une grande ouverture de la part du MRIF, une plus grande flexibilité et de la stabilité... ». « Il permet d'avoir plus de temps pour développer de nouvelles approches et des projets novateurs. » « On était très content d'apprendre les nouvelles orientations du QSF, car c'est un réel appui à la mission... et on est très content de ça... d'avoir un financement qui répond à nos vrais besoins... il nous donne une certaine flexibilité... et de l'autonomie... pour mieux soutenir les communautés que nous supportons... »
- **Plusieurs OCI consultés ont souligné que le financement à la mission permet d'avoir moins de contraintes pour s'adapter aux contextes changeants.**
- **Certains ont déclaré que le QSF a favorisé une planification plus structurée de leurs projets et de développer une programmation sur une plus longue période.** « ... avoir trois ans pour planifier permet de bien faire évoluer le projet... », « ... il nous offre des opportunités de renforcement de nos capacités à l'interne notamment au niveau de l'appui de la planification stratégique... ».

Le renouvellement 2024-2027 du programme QSF doit instaurer la récurrence et être assujéti à une hausse substantielle :

- **La récurrence :** Le MRIF doit se conformer à la politique gouvernementale en action communautaire (extrait p. 26)¹¹ : « La politique ne peut signifier qu'un soutien financier sera accordé à tous les organismes communautaires existants ou à venir; elle reconnaît néanmoins, pour la stabilité des organismes, l'importance du principe de la récurrence du soutien financier. » Cela signifie que les OCI qui ont obtenu la subvention du volet 1 (soutien à la mission) doivent obtenir automatiquement le renouvellement de celle-ci s'ils répondent aux exigences du programme et de la reddition de comptes.
- **Hausse substantielle :** Les financements accordés aux OCI dans le cadre du programme QSF sont nettement insuffisants, tant pour le Volet 1 que le Volet 2. Sans compter qu'un très grand nombre d'OCI n'y ont pas accès. Le MRIF devrait être en

¹¹Réf. : « Politique québécoise de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire : L'action communautaire : une contribution essentielle à l'exercice de la citoyenneté et au développement social du Québec », 2001 : https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/emploi-solidarite-sociale/publications-adm/politiques-directives-procedures/PO_action-communautaire_MEES.pdf

mesure d'obtenir une enveloppe budgétaire augmentée pour QSF dans le cadre du Plan d'action gouvernemental en matière d'action communautaire 2022-2027, qui prévoit notamment une augmentation substantielle du soutien financier venant en appui à la mission des organismes. **Nous demandons une hausse de 30 % de l'enveloppe versée les 3 dernières années, soit 2 225 700 \$.**

ANNEXE

Voici les sommes versées au cours des 20 dernières années dans le cadre des programmes normés (QSF, PQDI, PECM, PSOCI, QSF) et à l'AQOCI (convention-cadre). Ces montants n'incluent pas les aides financières qui ont pu être octroyées pour des actions humanitaires « hors programme » (par exemple Liban en 2000, Haïti 2021 et Ukraine en 2022) ni la contribution de 3 M\$ au FISIQ en 2019.

Année	AQOCI	Programmes normés
2002-2003	580 000 \$	6 009 345 \$
2003-2004	580 000 \$	6 388 287 \$
2004-2005	580 000 \$	5 769 884 \$
2005-2006	580 000 \$	5 137 663 \$
2006-2007	580 000 \$	5 134 887 \$
2007-2008	580 000 \$	5 360 494 \$
2008-2009	580 000 \$	5 777 156 \$
2009-2010	615 000 \$	5 323 369 \$
2010-2011	615 000 \$	5 688 422 \$
2011-2012	615 000 \$	5 153 714 \$
2012-2013	645 000 \$	5 434 830 \$
2013-2014	645 000 \$	5 065 512 \$
2014-2015	645 000 \$	4 767 581 \$
2015-2016	645 000 \$	5 083 611 \$
2016-2017	645 000 \$	5 037 230 \$
2017-2018	508 000 \$	5 473 629 \$
2018-2019	529 000 \$	5 494 600 \$
2019-2020	639 000 \$	5 391 345 \$
2020-2021	604 000 \$	5 857 103 \$
2021-2022	469 275 \$	6 814 996 \$
2022-2023	604 000 \$	6 151 771 \$